

AltÉchos

Edition Spéciale...

Bulletin N° 41 Décembre 2021



*Le Maire,
Les Adjointes,
Les Conseillers Municipaux*

*Vous souhaitent une
Bonne et Heureuse Année 2022 !*

*La commission communication a le
plaisir de vous
présenter ce nouveau bulletin
ALT 'ECHOS.*

*Elle remercie chaleureusement
toutes les personnes qui
ont contribué à son élaboration.*

*En vous souhaitant une
agréable lecture.*



LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

C'est toujours avec le même plaisir que je m'adresse à vous par le biais de notre bulletin ALT'ECHOS.

Comme chaque fin d'année cette Edition Spéciale a pour objectif de vous rappeler l'essentiel de la vie de notre commune, celle de nos associations et de notre école.

Mais que retenir de cette année 2021 ?

En premier c'est la persistance de l'épidémie de la COVID qui nous oblige en permanence à nous adapter dans notre quotidien aux vagues successives.

A ce stade je souligne la formidable capacité de chacune et chacun à faire face à ses obligations.

Epargné ces dernières années sur notre territoire, nous avons oublié l'existence des épidémies. La COVID et ses variants nous rappellent que rien n'est acquis, qu'il convient d'être vigilant, de revoir nos modes de fonctionnement, de limiter notre dépendance aux autres pays industrialisés.

C'est tous ensemble que nous viendrons à bout de ce fléau.

L'activité communale s'est elle aussi adaptée à cette situation, plusieurs réunions du conseil municipal se sont tenues soit dans la salle polyvalente soit au club house et cela pour respecter une distanciation conforme aux instructions. Depuis le mois d'octobre nous avons retrouvé notre salle du conseil à la Mairie.

Certains travaux ont été finalisés durant cet exercice, comme les travaux de peinture et de menuiserie à l'église d'Eckendorf, les aménagements paysagers au city stade et à l'aire de jeux, ainsi que la mise aux normes de tous les équipements de loisirs et sportifs.

Concernant le nouveau lotissement, l'ensemble des permis des 22 lots ont été accordés et les premières constructions ont démarré.

Pour le projet de la rue Mercière, les travaux de

démolition ont débuté et seront suivi dans la foulée par la construction d'une maison individuelle et de trois bâtiments de deux logements chacuns.

Les premiers arbres ont été plantés dans le Parc des naissances mais aussi au city stade et aire de jeu, à la salle polyvalente et devant le club house.

Les études de l'aménagement foncier sont toujours en cours avec l'enquête publique en présence du commissaire enquêteur.

Enfin les travaux du futur groupe scolaire et périscolaire ont démarré comme prévu et vous pouvez suivre au fil des semaines l'état d'avancement.

Vous trouverez régulièrement une information de nos projets et de leur réalisation dans notre bulletin municipal et sur notre site ;

<http://alteckendorf.payszorn.com/>

A ce stade je tiens à remercier l'ensemble de mon équipe municipale pour leur engagement sans faille et leur grande disponibilité tout au long de l'année. Certes il y a les séances du conseil, les réunions des différentes commissions mais aussi les journées de travail qui ont été organisées et cela peu importe la météo.

Un grand merci à nos secrétaires Stéphanie et Cathy pour leur professionnalisme, leur rigueur et leur présence indispensable au bon fonctionnement de la vie communale.

Un grand merci à notre équipe technique Katia et Benoît qui interviennent au gré des saisons aux multiples tâches qui leur incombent, sans oublier notre atsem Sandrine qui accompagne et encadre nos petits écoliers.

Cette année 2021 n'aura pas facilité l'activité de nos présidents d'associations et de leurs membres. Là aussi il a fallu composer avec la présence de la covid. Quelques rares manifestations ont pu malgré tout se faire au plus grand bonheur de nous tous. D'autres ont dû avec regret être annulées.

LE MOT DU MAIRE

Mes encouragements et remerciements à tous les responsables d'associations, vu le contexte vous étiez en droit de tout arrêter. Mais vous êtes toujours là et votre engagement reste intact. Votre rôle est important dans la vie d'une commune et nous serons comme par le passé au rendez-vous de vos prochains événements.

Enfin je relève et salue la formidable adaptabilité de nos enseignants qui ont permis de poursuivre l'enseignement de nos enfants soit à distance, soit à l'école avec le strict respect d'un protocole sanitaire difficile et compliqué à appliquer.

Pour un certain temps encore il nous faudra cohabiter et composer avec ce virus et particulièrement pendant ces fêtes de fin d'année, moment de rassemblement.

Avec toute mon équipe ainsi que le personnel municipal, *je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022.*

Alain HIPPI

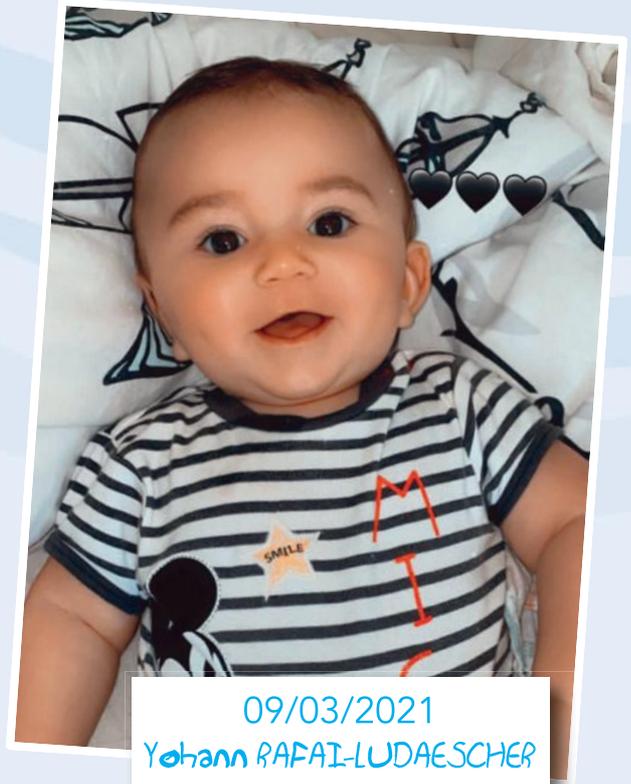


ETAT CIVIL

LES NAISSANCES EN 2021



21/12/2020
Nyno BOUZATA
25, rue Principale



09/03/2021
Yohann RAFAI-LUDAESCHER
2, impasse des Roseaux



15/04/2021
Wadih BIETH
99, rue Principale



25/05/2021
Ana KOPPITZ
4A, rue Haute

ETAT CIVIL



12/10/2021
Aylan YOLANT.
97, rue Principale



14/11/2021
Raphael OTT.
2, rue de l'Eglise



22/11/2021
Zoëy WEISSGERBER
3, rue des Bergers



LES DECES EN 2021

- 15 /06/2021 Helmut TAUBENBERGER - 7, rue de Ringendorf
- 28/06/2021 Charles SIEFER - 2, Place de l'Eglise
- 11/07/2021 Marcel SCHMITT - 75, rue Principale
- 25/09/2021 Yvonne TUGEND - 33, rue Principale
- 05/10/2021 Nicole KAERCHER, née BERGMANN - 49, Rue Principale
- 06/10/2021 Marie Marguerite TROG, née KUHM - 2, rue de Ringendorf
- 09/10/2021 Liliane DUTT, née SCHWEYER - 14, rue de Ringendorf
- 15/11/2021 Frieda JAECKEL, née KIEFFER - 74, rue Principale
- 21/11/2021 Céline LUX - 22, rue Principale



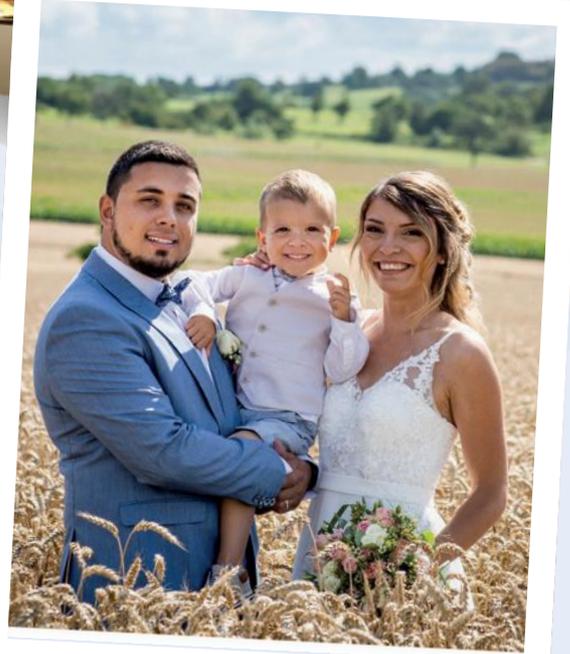
ETAT CIVIL

MARIAGES EN 2021

10/07/2021
HIPP Alain & MANNO Monique
23, rue de Hochfelden



31/07/2021
BLASCO Quentin
& HOLLAENDER Félicia
16, impasse des Roseaux



25/08/2021
VELTEN Francis & TUGEND Yvonne - 35, rue Principale

PACS EN 2021



11/03/2021
PIBOULEU Yann
& REGINALDO Olivia
9, route de Pfaffenhoffen



02/09/2021
PETER Stéphane
& BOUFFARD Sandra
14, Impasse des Roseaux



30/09/2021
LABOUREAU Olivier & MARCHAL Julie
43, rue Principale

INFOS PRATIQUES

NOS MANIFESTATIONS

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Date	Manifestation	Organisateur
06/01	Vœux du maire	Commune
08/01	Fête des aînés	Commune
06/02	Loto bingo	FCA
13/03	Repas à emporter	Paroisse
18/03	Assemblée générale	ASLA
19/03	Saint Patrick	FCA
15/04	Marche de reconnaissance	ASLA
15/05	Marche populaire de jour	ASLA
28/05	Hopla Race	Pompiers
12/06	Fête d'été de la paroisse	Paroisse
13/07	Cérémonie du 14 Juillet	Commune
15/08	Marché aux puces	FCA
12/09	Soirée Hareng	FCA
17 et 18/09	Expo.de fruits	Arboriculteurs
23/10	Cochonnailles	Pompiers
18/11	Assemblée générale	Arboriculteurs
27/11	Déjeuner club épargne	Club épargne
03/12	Soirée information	Arboriculteurs
10/12	Sainte Barbe	Pompiers
17/12	Fête de Noël	Eglise évangélique

ANNULÉ

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	8h15 - 11h45
Mardi	8h15 - 11h45
Jeudi	8h15 - 11h45 / 15h15 - 19h00
Vendredi	8h15 - 11h45

DE LA POSTE

Lundi	8h15 - 11h45
Mardi	8h15 - 11h45
Jeudi	8h15 - 11h45 / 15h15 - 18h45
Vendredi	8h15 - 11h45

Adresse mail :

mairie.alteckendorf@payszorn.com

Site internet :

<http://alteckendorf.payszorn.com/>

TARIFS DE LOCATION SALLE POLYVALENTE

• Petite salle (résidents)	50 €
• Petite salle (non résidents)	80 €
• Grande salle cuisine et couverts inclus, location week-end (résidents)	300 €
• Grande salle cuisine et couverts inclus, location week-end (non résidents)	650€
• Grande salle cuisine et couverts inclus, location week-end (association)	210 €
• Grande salle, location la journée (résidents)	200 €
• Grande salle, location la journée (non résidents)	260 €
• Forfait charge (électricité)	0.35 €

TARIF DE LOCATION SALLE

PLURIFONCTIONNELLE (résidents) 100 €

CALENDRIER DE RATTRAPAGE DES ORDURES MENAGERES 2022

Attention pas de collecte les jours fériés.

Les jours de collectes sont susceptibles de varier pendant les semaines de jours fériés.

Jour de collecte	Flux	Jour de rattrapage
Lundi 18 Avril 2022	ORDURES MENAGERES	Mardi 19 Avril 2022
Jeudi 21 Avril 2022	COLLECTE SELECTIVE	Vendredi 22 Avril 2022
Lundi 06 Juin 2022	ORDURES MENAGERES	Mardi 07 Juin 2022
Jeudi 14 Juillet 2022	COLLECTE SELECTIVE	Vendredi 15 Juillet 2022
Lundi 15 Août 2022	ORDURES MENAGERES	Mardi 16 Août 2022
Jeudi 03 Novembre 2022	COLLECTE SELECTIVE	Vendredi 04 Novembre 2022
Lundi 26 Décembre 2022	ORDURES MENAGERES	Mardi 27 Décembre 2022
Jeudi 29 Décembre 2022	COLLECTE SELECTIVE	Vendredi 30 Décembre 2022
BACS GRIS	Collecte Sélective BACS JAUNES	
LUNDI	JEUDI SEMAINE PAIRE	

LE TRI S'INTENSIFIE EN DECHETERIE

Collecte du polystyrène expansé (PSE)

En date du 26 août 2021, le Conseil Communautaire a approuvé la mise en place de la collecte séparée du PSE (polystyrène expansé) à la **déchèterie de BOSSENDORF**.

Les habitants du territoire pourront donc déposer le **polystyrène expansé blanc et propre** (sans plâtre) dans une cage mise en place à cet effet :

- Emballages de protection et cales techniques (de mobilier, d'électroménager, d'appareils de chauffage...),
- Chutes de panneaux isolants,
- Caissettes, etc...

Les déchets collectés seront recyclés par KNAUF Industries dans son usine à Schweighouse s/Moder (ancienne usine Isobox), qui pourra les réintroduire dans la fabrication de nouveaux produits, tels que des calages industriels ou panneaux d'isolation...

Les déchets de polystyrène sont acceptés à la déchèterie de BOSSENDORF depuis octobre 2021.

D'autres informations sur le PSE sur
www.knaufcircular.fr

et sur les consignes de tri sur
www.smitom.fr



LES TYPES DE PSE COLLECTÉS

Knaut Circular collecte les déchets de PSE propres :

- PSE du bâtiment (chutes de panneaux isolants ou de remblais allégés), emballages et cales techniques
- PSE blanc
- PSE de différentes formes, dimensions ou masses volumiques
- Présence tolérée de poussières et de traces de terre



LES TYPES DE PSE REFUSÉS

- Pas de corps étrangers dans les sacs / contenants de collecte
- Pas de carton, plâtre, bois, fibre de bois, béton/ciment, accessoires métalliques (vis, ...)
- Pas d'adhésif, étiquettes, colles ou résidus chimiques
- Pas de résidus alimentaires ou de barquettes d'emballage souillées
- Pas de PSE issus de la déconstruction (démolition ou rénovation)
- Pas de plastiques autres que le PSE : polyuréthane, polystyrène extrudé, polyéthylène, PVC, polypropylène, autres mousses



Collecte des thermomètres à mercure

Depuis le mois d'octobre 2021, les thermomètres à mercure peuvent être éliminés à la **déchèterie de BOSSENDORF**.

La procédure à respecter vous sera expliquée par le gardien (il ne faut surtout pas casser le tube).



RAPPEL... RAPPEL... RAPPEL

Les masques, les mouchoirs et les gants sont à jeter en sac dans le bac Ordures Ménagères.



« France Services »

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent à la **MAISON DU PAYS DE LA ZORN** et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

France services : proche de vous, proche de chez vous !

La **MAISON DU PAYS DE LA ZORN** située 43 route de Strasbourg à HOCHFELDEN, regroupe physiquement de nombreux services de proximité, à savoir :

- la Communauté de Communes du Pays de la Zorn,
- le SDEA,
- le Service Médico-Social de la Collectivité européenne d'Alsace,
- le Relais Petite Enfance (RPE),
- l'ABRAPA,
- l'Animation Jeunesse du Pays de la Zorn,
- Le SICTEU de Hochfelden et environs

Y sont assurées par ailleurs les permanences suivantes :

- Les consultations en psychologie et psychiatrie de l'EPSAN de Brumath,
- Les Missions Locales du Pays de Saverne,
- Un conciliateur de justice pour les conflits entre usagers,
- Une assistante sociale de la CARSAT,
- CRESUS pour aider à monter les dossiers de surendettement,
- CARITAS,
- D'un avocat pour donner des conseils juridiques
- Espace Info Energie.

Afin de renforcer l'accès aux services de proximité et en renforcer la qualité, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, conformément aux orientations des services de l'Etat, a renforcé l'offre de services par **un point d'accès numérique pour :**

- La Caisse d'Allocation Familiale (CAF),
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM),
- Pôle Emploi • Les sites en Gouv.fr
- La Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP)
- La caisse des retraites (CNAV)
- L'Agirc-Arrco
- Le groupe La Poste
- La Mutuelle Sociale Agricole (MSA)
- Les services du ministère de l'intérieur
- Les services du ministère de la Justice
- Le Conseil Départemental d'Accès aux Droits du Bas-Rhin (CDAD)

Il n'y aura pas de permanence de ces organismes mais vous serez accueilli par un agent qui est formé pour vous aider à trouver des solutions.

La MAISON DU PAYS DE LA ZORN vous ouvre ses portes du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

DEMATERIALIZATION SVE ADS



Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Au 1er janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont Alteckendorf, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre

demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune.

Pour aller plus loin :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematerialisation-desautorisation-durbanisme>

DEMATERIALIZATION DES DOCUMENTS





www.sdea.fr
L'Eau, votre service public

QU'ENTEND-ON PAR BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE ?

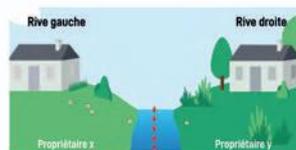
Le bon état écologique d'un cours d'eau requiert non seulement une bonne qualité de l'eau, mais aussi un bon état de fonctionnement évalué à partir d'indicateurs biologiques (poissons, invertébrés, végétaux, ...). Ce bon état s'appuie sur une situation d'équilibre entre les compartiments constitutifs d'un cours d'eau (lit mineur¹, berges, lit majeur²).

La végétation en rive forme un écosystème de transition indispensable au bon état écologique du cours d'eau en permettant :

- > La filtration des polluants ;
- > La diminution de l'intensité des crues ;
- > Le maintien des berges en limitant l'érosion ;
- > La préservation d'habitats pour la faune protégée ;
- > La valorisation du paysage.

QUI DOIT FAIRE L'ENTRETIEN ?

Le lit du cours d'eau et ses berges appartiennent aux propriétaires riverains respectifs selon une ligne supposée tracée au milieu du lit, à l'exception des cours d'eau domaniaux et des tronçons cadastrés. Il appartient au propriétaire riverain d'entretenir ses berges et le cours d'eau jusqu'en son milieu.



ET LE SDEA DANS TOUT ÇA ?

Dans l'exercice de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), le SDEA peut prescrire ou exécuter les travaux présentant un caractère d'urgence ou d'intérêt général, en cas de manquement au devoir d'entretien régulier du propriétaire. Ces travaux peuvent alors être pris en charge par la collectivité.

Cette substitution est mise en œuvre dans un Plan de Gestion regroupant les opérations d'entretien régulier. Ce plan doit être approuvé par Arrêté Préfectoral sous couvert d'une Déclaration d'Intérêt Général afin de légitimer une dépense publique dans le domaine privé.

GLOSSAIRE

- > **Atterrissement** : Dépôts de matériaux alluvionnaires (galets, graviers, sables, ...) érodés en amont et déposés en aval, notamment lors des phases de crues, formant des bancs qui modifient la dynamique fluviale.
- > **Embâcle** : Accumulation hétérogène de bois morts et de déchets divers, façonnée par le courant et entravant plus ou moins le lit mineur¹ du cours d'eau. L'écoulement peut en être perturbé, surtout en cas de crues.
- > **Faucardage** : Opération qui consiste à couper et exporter les végétaux aquatiques poussant dans les cours d'eau et étangs.
- > **Lit mineur/majeur** : Un cours d'eau s'écoule en temps normal (hors crue) dans son lit mineur. Il est généralement délimité par ses berges et une ripisylve. Lors des épisodes de crue, le cours d'eau peut sortir de son lit mineur pour s'étaler dans son lit majeur.
- > **Recépage** : Coupe d'un arbre ou d'un arbuste à proximité de la souche. Cette action provoque, sous certaines conditions, l'apparition de rejets présentant alors les caractéristiques de croissance des individus jeunes.
- > **Ripisylve** : Formations végétales se développant sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau à l'interface terre - eau.

SDEA

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

ENTRETIEN RÉGULIER DES COURS D'EAU

GUIDE PRATIQUE



QU'EST-CE QU'UN COURS D'EAU ?

« Selon l'article L. 215-7-1 du Code de l'Environnement : « Constitue un cours d'eau un écoulement d'eaux courantes dans un lit naturel à l'origine, alimenté par une source et présentant un débit suffisant la majeure partie de l'année. L'écoulement peut ne pas être permanent compte tenu des conditions hydrologiques et géologiques locales. »

La cartographie de la Direction Départementale des Territoires offre une identification réglementaire des cours d'eau.

En cas de doute, un formulaire de demande de classification de l'écoulement est disponible sur le site de votre préfecture.



SCANNEZ CES QR CODES POUR CONSULTER LES CARTOGRAPHIES



BAS-RHIN

MOSELLE

EXTRAITS RÉGLEMENTAIRES

> L215-14 du Code de l'Environnement précisant les interventions d'entretien régulier à effectuer par le propriétaire ;

> L214-1 à L214-11 du Code de l'Environnement concernant les interventions soumises à déclaration ou autorisation au titre de la loi sur l'eau ;

> Arrêté préfectoral portant réglementation du broyage des haies et végétaux ligneux sur pieds entre le 15 mars et le 31 juillet.

QU'ENTEND-ON PAR ENTRETIEN RÉGULIER ?

L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles¹, débris et atterrissements², flottants ou non, par élagage ou recépage³ de la végétation des rives (ripisylve⁴). Cet entretien n'est pas soumis à formalité administrative.

L'ENTRETIEN RÉGULIER EST ASSURÉ PAR LE SEUL RECOURS À L'UNE OU L'AUTRE DES OPÉRATIONS SUIVANTES :



Afin de ne pas perturber le milieu et les espèces présentes, les interventions doivent être effectuées lors des périodes les moins impactantes pour la faune et la flore, que ce soit au niveau piscicole (période de migration et de frai) ou au niveau de l'avifaune (nidification, élevage des jeunes, ...).

La période automne-hiver est la plus propice aux travaux sur la ripisylve. À ce titre, dans le Bas-Rhin, l'entretien de la végétation depuis les berges est réglementé par Arrêté Préfectoral (AP - 15/03/2002) et autorisé du 1^{er} août au 14 mars.

Les interventions en lit mineur doivent être adaptées aux catégories piscicoles des cours d'eau (Art L. 436-50 du Code de l'Environnement) et aux espèces présentes. Les périodes couramment considérées dans le Bas-Rhin pour intervenir sont :

- > Entre le 1^{er} avril et le 14 novembre pour les cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole ;
- > Entre le 1^{er} août et le 15 mars pour les cours d'eau de 2^{ème} catégorie piscicole.

LÉGENDE

L'ENTRETIEN RÉGULIER

- Coupe sélective, élagage, fauche**
L'entretien de la végétation s'entend par l'élagage ou le recépage³ ponctuel des arbres en berge sans dessouchage. Les coupes à blancs sont à proscrire.
- Gestion des embâcles**
Dans le cadre de l'entretien courant régulier, deux grands principes d'action sont possibles :
> l'enlèvement des embâcles¹ et débris flottants accumulés les plus gênants positionnés en travers du lit du cours d'eau.
> le repositionnement ou la conservation en l'état s'il n'y a pas d'enjeux humains à proximité immédiate. Ces embâcles forment un habitat très important pour la faune aquatique et contribuent à l'amélioration de l'état écologique des cours d'eau.
- Gestion des sédiments**
Le déplacement de sédiments apportés par le cours d'eau sous forme d'atterrissements est possible à condition de ne pas modifier le profil d'équilibre du cours d'eau tout en prescrivant le curage généralisé. Le curage reste soumis à accord réglementaire du service de Police de l'Eau.
- Fauche ponctuelle / faucardage⁴**
L'entretien sélectif des végétaux envahissant le cours d'eau doit être appliqué de façon différenciée et adaptée aux conditions rencontrées. Cette gestion raisonnée assure la préservation des milieux aquatiques en maintenant les équilibres fonctionnels et le bon état écologique de ces milieux fragiles.

LE CONSEIL SDEA

- Gestion des déchets**
Toute personne qui produit ou détient des déchets est tenue d'en assurer l'élimination (Art. L541-2 du Code de l'Environnement) y compris les résidus de tonte, végétaux, branches, ... En cas de crue, ces déchets peuvent créer des embâcles.

* Référez-vous au glossaire situé au dos.



DIVAGATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Peut-on promener son chien sans laisse ?

Cela dépend du type de chien.

• Cas général

Vous devez tenir votre chien en laisse s'il présente un danger pour les personnes.

Le règlement sanitaire départemental prévoit généralement que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.

Le maire peut aussi interdire l'accès de certains lieux aux chiens même tenus en laisse. Ces mesures sont affichées à l'entrée des jardins publics par exemple.

Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin.

Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Cela vise à prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et à favoriser leur repeuplement.

Un chien est considéré en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Cela ne s'applique pas lors d'une chasse ou dans le cas d'un chien de garde d'un troupeau.

Un chien est aussi considéré en état de divagation s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation. Cela ne s'applique pas au chien qui participait à une chasse s'il est démontré que son propriétaire a tout entrepris pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de la chasse.

• Chien susceptible d'être dangereux

Un chien d'attaque ou un chien de garde et de défense doit être tenu en laisse par une personne majeure lorsqu'il circule sur la voie publique ou dans

les parties communes d'un immeuble collectif. Il doit également être muselé.

Les chiens concernés sont les suivants :

- Pit-bulls c'est-à-dire les chiens de races ou assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de races Staffordshire terrier et American Staffordshire terrier ;
- Boerbulls c'est-à-dire les chiens de race ou assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Mastiff ;
- Chiens de race ou assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Tosa ;
- Chiens de race ou assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler.

L'accès aux transports en commun, aux lieux publics autres que la voie publique et aux locaux ouverts au public est interdit aux chiens suivants :

- Chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de races Staffordshire terrier et American Staffordshire terrier ;
- Chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Mastiff ;
- Chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Tosa ;

Leur stationnement dans les parties communes d'un immeuble collectif est également interdit.

Les chiens suivants peuvent accéder aux transports en commun, aux lieux publics autres que la voie publique et aux locaux ouverts au public à condition d'être tenus en laisse et muselés :

- Chiens de races Staffordshire terrier et American Staffordshire terrier
- Chiens de race Mastiff
- Chiens de race Tosa
- Chiens de race ou assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler



RAPPEL... RAPPEL... RAPPEL

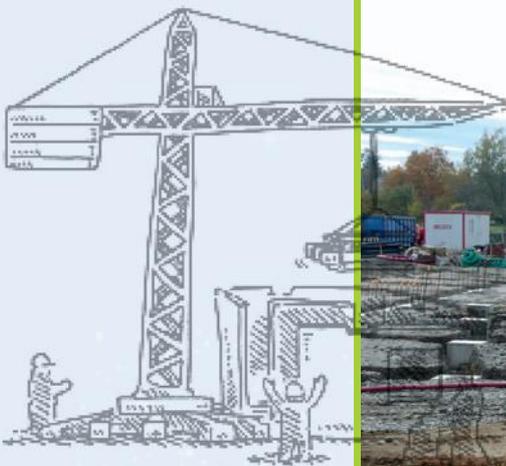
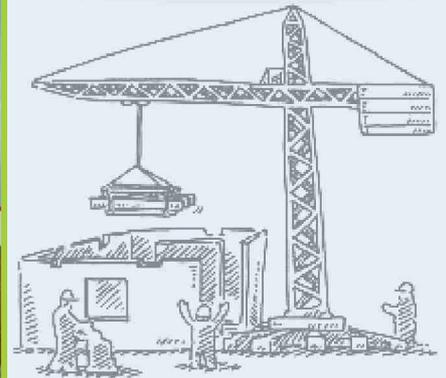
Un mineur ne peut pas détenir un chien susceptible d'être dangereux.

EN BREF

LE GROUPE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL

Le chantier suit son cours, l'entreprise du gros-œuvre pose en ce moment les prémurs et les dalles avec l'aide de deux grues. L'installation des réseaux enterrés se poursuit.

La pose de la charpente devrait démarrer comme prévu à la mi-janvier 2022.
Une réunion de chantier se tient chaque semaine en présence de l'architecte, des bureaux d'études, des élus et des entreprises.



EN BREF



NOS ECOLES

ALTECKENDORF

Ecole élémentaire 03 88 51 64 03

Ecole maternelle 03 88 51 67 72

MINVERSHEIM

Ecole élémentaire 03 88 51 56 26

Ecole maternelle 03 88 51 58 07

Site internet

<http://www.rpi-alteckendorf-minversheim.fr>

MARYSE

Si près et si loin à la fois.
Trois ans déjà que tu nous as quittés.



Saint Nicolas en visite

« Le Saint Nicolas,
patron des écoliers est passé durant la nuit,
déposer un chocolat et une clémentine à chaque
élève du RPI d'Alteckendorf-Minversheim,
soit au 131 élèves.
Preuve que tout le monde a été gentil. »



LES MATERNELLES AU VERGER D'ALTECKENDORF

De retour à l'école avec notre récolte de
pommes rouges et de poires.
Mme Laemmel nous a apportés des
coings pour enrichir notre récolte.

Ce fut une belle matinée ensoleillée.

Merci aux Mamans accompagnatrices !!!



Les petits élèves de maternelle

NOS ECOLES

MOTRICITE DANS LA COUR POUR LES PETITS ELEVES DE MATERNELLE



**Tricycles dans la cour :
apprendre à piloter en
regardant devant soi, à freiner ...**

Atelier de lancer



**Atelier de course :
« le vent qui tourbillonne »**

NOS ECOLES

LA FLASHMOB DES CLASSES ELEMENTAIRES D'ALTECKENDORF

C'est dans la plus grande discrétion que les élèves de CP, CE1 et CE2 ont préparé une flashmob. Et c'est à la surprise générale, qu'ils l'ont présentée sur la place de l'école à la sortie de chaque demi-journée, juste avant de rejoindre le bus, leurs parents ou leur nourrice, le jour de la fête de la musique.

Une flashmob est un regroupement de personnes qui chante ou exécute une chorégraphie, en créant la surprise, avant de poursuivre leurs activités en se dispersant.



UN JEU DE PISTE A TRAVERS CHAMPS A LA FERME HELICICOLE (ferme escargots) ALTECKENDORF

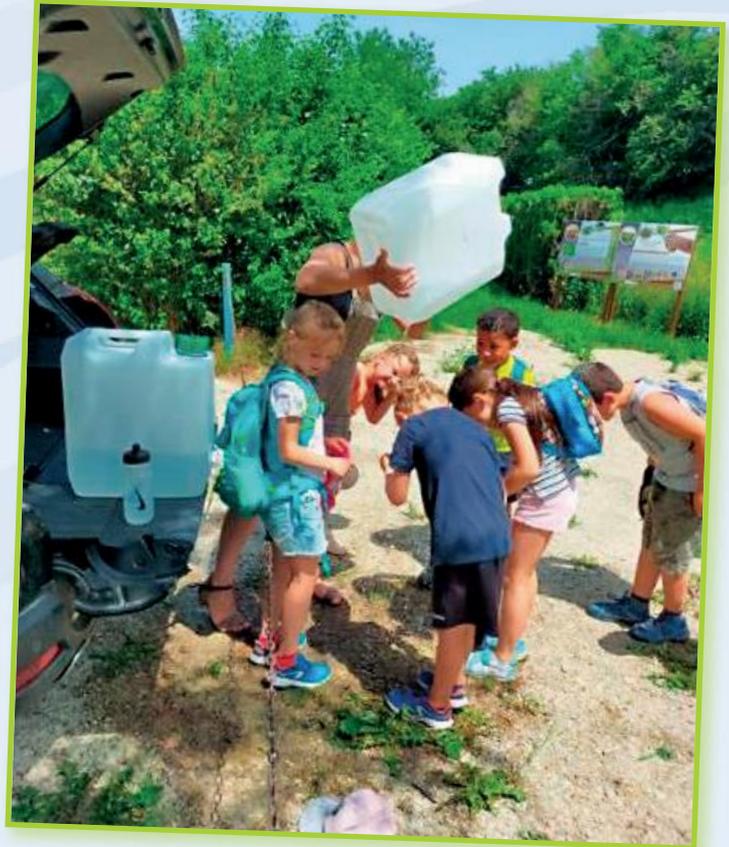
Par équipe de 6 élèves, il fallait trouver des capsules dans lesquelles il y avait des questions pour les différents niveaux de classe d'âge. Une photo indiquait approximativement le lieu où était la capsule. Trouver cette capsule donnait 5 points supplémentaires à l'équipe qui l'avait trouvée.

Pour s'exercer à trouver et savoir à quoi ressemblait la capsule, la première était cachée dans la cour.

Et nous voilà partis pour notre périple à travers les chemins champêtres.



Après avoir trouvé les capsules il faut savoir répondre aux questions.



Douche improvisée et très appréciée



L'équipe gagnante. BRAVO !

A midi, déjeuner à l'ombre avec la venue de la maman de Rose et Elise qui nous a ravitaillés en eau fraîche.

Arrivés à la ferme, Marie-Antoinette nous attendait pour nous expliquer et nous montrer la vie des escargots. Nous avons même pu porter des bébés escargots sur notre main. Quel plaisir !

Un jeu de piste individuel a animé notre retour.

Chouette journée !

NOS ECOLES

NOS RANDOS DANS LE VILLAGE

A défaut de sport en salle nous faisons des randonnées dans les champs de notre village.

Nous avons commencé par une rando de 4km. Puis nous avons enchaîné par une autre de 5km, puis 6 km, puis 7km et 500m.

La dernière rando avant le confinement faisait 5 km.

Un grand merci à Joanna, maman de Louna qui nous a accompagnés dans toutes nos pérégrinations.



SORTIE A LA FERME LAITIERE A MINVERSHEIM DES CLASSES ELEMENTAIRES D'ALTECKENDORF



Découverte du lait frais par la classe de CE1-CE2.

Direction la ferme Suss, à pied à travers champs où Clarisse et Christian nous ont accueillis pour nous expliquer le fonctionnement très moderne de la ferme.

On a été impressionnés par la machine de traite automatique, par le balai automatique qui nettoie l'étable et l'appareil qui brosse les vaches quand elles en ont envie.

On a aussi adoré caresser les petits veaux.

Avant de rentrer, Clarisse nous a préparé un bon chocolat chaud. On a été surpris par le goût du lait si différent de celui qu'on boit à la maison !

NOS ECOLES

Un grand merci à Clarisse et Christian Suss pour leur accueil et leur disponibilité.



Dégustation d'un chocolat chaud au lait de vache bien frais. Merci Clarisse !



Les enfants ne décollaient plus des cages à veaux et ceux-ci se laissent caresser avec plaisir.

SORTIE LUGE SUR LES PENTES DU VILLAGE

Nous avons pu goûter aux rares joies des pentes enneigées d'Alteckendorf. Maëlys: « Je ne savais pas qu'on pouvait vivre ça avec les copains de la classe, c'était chouette ! »

Un vrai moment de plaisir partagé sur les pentes d'Alteckendorf



NOS ASSOCIATIONS

LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE ALSATIA

Cher public,

Pour cette année 2021, peu de nouvelles concernant nos activités, puisque la vague Covid-19 avec ses restrictions est plus que d'actualité et sévit encore...

Heureusement nous avons pu reprendre nos répétitions fines du mois de mai.

Concernant nos prestations, seules deux étaient programmées dont l'une d'elles annulée au dernier moment...



Lors de la reprise des répétitions le 28/05/2021

Une étude allemande en septembre 2021 vient de confirmer une tendance:

lors du premier confinement, la musique a été un moyen efficace de faire face au stress émotionnel lié à la pandémie de Covid-19.

L'Institut Max Planck de Francfort a mené une étude internationale sur plus de 5000 personnes au printemps 2020, dans six pays comme l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et l'Inde, en demandant aux personnes interrogées de remplir un questionnaire.

Pour 50% d'entre elles, la musique servait à faire face à des facteurs de stress émotionnels ou sociaux.

Selon l'étude, les personnes qui ont développé des émotions négatives dues à la pandémie ont utilisé la musique pour lutter contre la dépression, la peur et le stress, ainsi que pour combler le manque d'interactions sociales.

Certains n'ont d'ailleurs pas fait qu'écouter, ils ont aussi joué de la musique. La musique elle-même n'était pas une aide, mais plutôt le comportement relatif à la musique, et la manière dont les gens ont adapté leurs comportements musicaux durant la crise, explique Melanie Wald-Fuhrmann, directrice de l'institut. Ainsi,

écouter ou jouer de la musique n'ont pas la même utilité pour supporter cela.

Pour les personnes qui ont joué de la musique, il s'agissait également d'un moyen d'introspection...

Platon disait :

« La musique est une loi morale, elle donne une âme à nos cœurs, des ailes à la pensée, un essor à l'imagination. Elle est un charme à la tristesse, à la gaieté, à la vie, à toute chose. Elle est l'essence du temps et s'élève à tout ce qui est de forme invisible mais cependant éblouissante et passionnément éternelle...»

Le Président, le directeur et
l'ensemble des musiciens de l'Alsatia
vous souhaitent un
Joyeux Noël et Meilleurs Vœux de Bonheur et
de santé pour l'année 2022.

Contact : Président - Jean-Marc KRIEGER
03 88 51 59 85

NOS ASSOCIATIONS

L'ENSEMBLE INTALLER ECHOS

Voilà une année qui se termine en douceur.

Nous avons pu reprendre les répétitions en respectant les gestes barrière.

Nos espoirs de rejouer devant un public en 2021 se sont effacés au fur et à mesure des mois qui passent, les flâneries ni la traditionnelle soirée harengs n'ont malheureusement pu avoir lieu.

Nous espérons enfin retrouver en 2022 ce cher public qui nous manque tant et repartir comme par le passé en oubliant ce virus qui nous a fait vivre 2 années bien sombres et que nous voulons oublier très vite.

L'ensemble Inttaller Echo vous donne rendez vous en 2022. La section Oberkrainer se prépare également pour le plus grand plaisir des danseurs.

Yvon GRAH

Nous vous souhaitons à tous un Joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.



LA CHORALE PAROISSIALE



La chorale paroissiale vous souhaite une très belle année 2022.

Dirigée par Dany Brechbiel, la chorale paroissiale d'Alteckendorf embellit avec ses chants les cultes, mais aussi les célébrations de mariages, les baptêmes, les enterrements ainsi que certaines fêtes de notre village comme la cérémonie du 14 juillet et la fête des aînés.

Le fait de chanter procure beaucoup de bien être, c'est aussi un engagement fort.

Nous cherchons à intégrer de nouveaux choristes pour étoffer nos rangs. Tout le monde est capable de chanter, il suffit d'aimer la musique, accepté d'apprendre et venir régulièrement aux répétitions. Il n'est pas nécessaire de connaître le solfège, l'oreille suffit. Venez nous retrouver au presbytère les jeudis soirs à partir de 20h pour découvrir notre répertoire.

Chacun peut trouver sa place et apprécier le bonheur de chanter dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Contact : Dany BRECHBIEL - 03 88 51 55 56

Pierre GIRARDIN

NOS ASSOCIATIONS

VIE DE LA PAROISSE PROTESTANTE

Ça s'est passé en 2021 :

Élection du conseil presbytéral

Cette année a été une année électorale dans notre paroisse. Merci à toutes les personnes qui ont participé au vote. Le taux de participation était en très forte hausse par rapport aux précédentes échéances.

Suite à ce renouvellement, le conseil presbytéral est composé de : Betty Ackermann (secrétaire), Elly Fernbach (trésorière), Elise Frohn (pasteure), Annemarie Geyer (vice-présidente), Fabienne Jost, Evelyne Heili, Patrick Speich (président), Merci à eux pour leur engagement au service de la paroisse.

*Les nouveaux conseillers élus.
Il manque Elly Fernbach sur la photo.*



Opération couronnes de l'Avent

Cette année quelques 120 couronnes ont été confectionnées en... trois jours par vingt-six bénévoles.

Un grand merci à eux pour le temps qu'ils ont donné.

Mention spéciale pour la doyenne du groupe **Hélène Mahler 92 ans** qui est toujours sur tous les fronts : confection de masques au début de la pandémie, confection de nappes pour la paroisse et bien sûr elle était présente tous les après-midis pendant l'opération couronnes de l'Avent.

Merci à elle.



Mme Mahler avec le pull bleu

NOS ASSOCIATIONS

Un grand MERCI

La rénovation de l'église d'Eckendorf s'est poursuivie cette année avec notamment des travaux au niveau de l'entrée arrière afin de faciliter l'accès à l'église et le renouvellement des portes. Un grand merci à la commune et aux artisans pour tous ces chantiers

essentiels à ce patrimoine vivant qui est au service de tous.

Merci à toutes les personnes qui s'engagent par leur présence, leur soutien, leurs dons, leur implication... pour la vie de la paroisse.

C'est au programme en 2022

• Culte à quatre pattes ?

Qu'ils gambadent à quatre ou à deux pattes, ce culte s'adresse aux petits et à leurs parents. Il est fait tout particulièrement pour eux, avec des activités, des chants, des histoires, le tout pour un chouette temps en famille. *Un premier rendez-vous est donné le samedi 12 février à l'église d'Eckendorf à 16h.*

• Culte où l'on voyage

Ces temps-ci, les voyages sont devenus difficiles... à défaut nous voyagerons lors d'un culte proposé par une équipe de préparation des Îles britanniques avec diverses animations, et si la situation sanitaire le permet, découverte de spécialités culinaires locales. *Rendez-vous le vendredi 4 mars à 20h en l'église d'Eckendorf* pour ce temps de culte de la journée mondiale de prière.

• Confirmation

Les confirmations sont prévues cette année le 1^{er} mai à Eckendorf.

• Un repas à emporter le 13 mars

Comme l'année dernière et en attendant de pouvoir nous retrouver sereinement autour d'une table, nous vous proposerons un repas à emporter *le dimanche 13 mars*. A vos couverts, à vos assiettes et bon appétit !

• Qu'est-ce que la paroisse protestante d'Alteckendorf ?

La paroisse vous offre des temps visant une forme d'essentiel : ressourcement, détente, convivialité, questionnement... Pour cela, différents temps, différentes activités tels que le culte, la chorale, le catéchisme, les cultes pour tout petits, des temps de partage oecuméniques...

La paroisse s'inscrit pleinement dans le travail de secteur du consistoire (ensemble de paroisses du secteur autour) de Schwindratzheim. La pasteure peut recevoir toute personne qui souhaite la rencontrer pour un temps d'écoute ou d'échange. N'hésitez pas à prendre contact ou à passer au presbytère. Il est dans la vocation de l'Église d'accompagner des personnes lors des grandes étapes de la vie. Pour les baptêmes, confirmations, mariage ou enterrement, merci de prendre contact. Vous êtes toutes et tous les bienvenus ! **A bientôt !**



Contact : **Elise Frohn, pasteure**

Presbytère : 10 rue de l'église 67270 Alteckendorf - **06 88 92 64 60 et 03 88 68 44 70**

Pour avoir des nouvelles de la paroisse, n'hésitez pas à demander le journal de la paroisse (et de l'Église protestante)

Le Nouveau Messager !

Facebook : **@protestants.secteur.schwin**

NOS ASSOCIATIONS

FLEUR DE L'AGE

Le Club FLEUR DE L'AGE a repris ses activités au Printemps 2021 avec un plaisir non dissimulé.

Les membres au complet ont répondu présent et nous ont permis de reprendre nos réunions mensuelles au cours desquelles nous avons fêté les anniversaires de chacun et chacune.

Nous avons eu le plaisir de nous rendre courant Juillet à l'Ecomusée d'Ungersheim avec le Club 3ème âge de Schwindratzheim ainsi que quelques membres de celui de Waltenheim-sur-Zorn. La visite fut riche et instructive avec un beau soleil en prime.

Nous avons également eu le plaisir de participer au Marché au Pucés du 15 Août organisé à Alteckendorf

par le Football Club. Nous y avons vendu des plantes vertes qui avaient été repiquées par les membres du Club ayant la main verte ; foulards et bonnets ont également fait la joie des acheteurs.

La Présidente et les membres invitent cordialement tous les retraités qui souhaiteraient se joindre à nous.

Les membres du Club vous souhaitent à tous de joyeuses fêtes de Noël ainsi qu'une bonne et heureuse année 2022.

*Le secrétaire
Stéphane JOST*

Présidente : **Marguerite VOEGELE**
06 06 92 28 97



CLUB EPARGNE 5/7

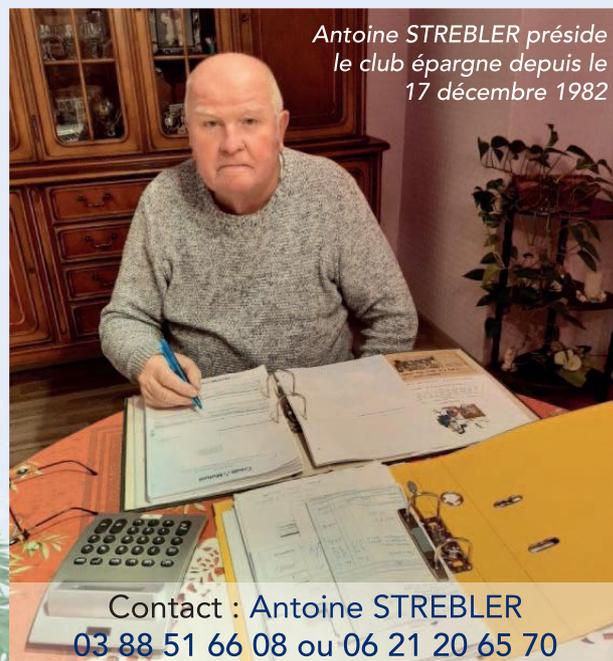
Le club épargne d'Alteckendorf a vu le jour en 1966 dans un ancien restaurant du village appelé «A la vignette - Bim Herreschâffer». La fête du 55^{ème} anniversaire de sa création devait se dérouler cette année, malheureusement les conditions sanitaires en ont décidé autrement. Elle a été reportée à une date ultérieure.

Le club se porte toujours bien avec ses 127 membres issus de 41 villages des alentours d'Alteckendorf. Il reprend ses activités les dimanches matin de 12 heures à midi et ce depuis le 12 décembre à son siège, la petite salle polyvalente.

Tout nouveau sociétaire sera le bienvenu.

En espérant que cette crise sanitaire prendra bientôt fin, le comité du club épargne 5/7 souhaite à toutes et à tous une **très Bonne Année 2022 avec Joie, Bonheur et Santé.**

Le président Antoine STREBLER



*Antoine STREBLER préside
le club épargne depuis le
17 décembre 1982*

Contact : **Antoine STREBLER**
03 88 51 66 08 ou 06 21 20 65 70

NOS ASSOCIATIONS



ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE

MINVERSHEIM-ALTECKENDORF-ETTENDORF et environs

2021... encore et toujours ce fichu coronavirus...juste un peu moins virulent et en instance d'être vaincu par la vaccination, du moins on l'espère !!! Pass, anti-pass, masque ou pas, tout est encore chamboulé dans notre quotidien, mais il reste l'espoir d'en finir un jour.

Pour les collectes, toutes les précautions sont encore de mise. Par contre, pas besoin de pass sanitaire, ni de test, ni être vacciné : ceci pour information !

Les établissements français du sang, "EFS», nous font état des stocks très bas des pochettes de sang et craignent une pénurie. Pas de sang = pas de vie sauvée. Avec les reports dus à la pandémie, le stock des poches sera, à la reprise des soins hospitaliers, très insuffisant ce qui entrainera forcément des délais d'opérations plus longs.

EFS, les hôpitaux, les malades et les amicales des donneurs lancent un cri d'alarme et convient toutes les personnes en bonne santé à se rendre aux différentes collectes proposées afin d'offrir leur sang et ainsi éviter des situations dramatiques. Malgré toutes ces péripéties, EFS a maintenu les collectes, et en soutien, notre amicale n'a fait que préparer et ranger la salle à Minversheim.

Ce n'est que depuis le mois de mai que nous avons à nouveau servi une collation digne de ce nom. Les plateaux EFS ne furent guère appréciés et la baisse de fréquentation y est certainement liée passant de 70 à 50 dons. Fort heureusement, grâce à un bon accueil, une bonne collation et un bon service, le niveau de

fréquentation d'avant covid a de nouveau été atteint. Voici quelques chiffres : janvier 52 dons, mars 52 dons, mai 72 dons, juillet 71 dons, le 08 novembre 53 dons. Sur l'année 2021, 300 personnes se sont déplacées dont 5 premiers dons.

Les malades, notre amicale et EFS vous donnent déjà rendez-vous pour 2022, lundi 10 janvier - lundi 14 mars - lundi 30 mai – lundi 25 juillet – lundi 03 octobre, prenez en bien note !!! Banderoles et affiches feront un rappel en temps utile, et vous remercient pour ce geste tellement facile mais tellement beau !!!

Pour l'amicale, Gérard Lang.



NOS ASSOCIATIONS

LES SAPEURS POMPIERS de la SECTION ALTECKENDORF-ETTENDORF



La section d'Alteckendorf-Ettendorf est composée de 8 sapeurs-pompiers, 7 venant d'Alteckendorf et 1 d'Ettendorf et de 2 JSP (jeune sapeurs pompiers) :

- Léa ROTH
- Manoah JOVANOVIC

Le sapeur 1^{er} classe Alan MITTELHAEUSER a rejoint la section durant l'année 2021.

L'ensemble de l'effectif a suivi la totalité des recyclages FMA obligatoires.

A ce jour, la section est intervenue à 22 reprises, dont 11 à Alteckendorf et 11 à Ettendorf.

Elles se décomposent en :

- 20 secours à personne avec ou sans urgence vital
 - 1 feu d'exploitation
 - 1 capture d'animaux



Au courant du mois de novembre, la section d'Alteckendorf-Ettendorf a participé à une manœuvre combinée avec la section voisine de Schwindratzheim-Mutzenhouse.

Le thème de la manœuvre était la recherche de victimes dans une maison enfumée.

La section d'Alteckendorf-Ettendorf recrute :

- Si vous avez plus de 16 ans
- Si vous êtes motivé et disponible
- Si vous aimez l'action et êtes en bonne forme
- Si vous avez l'esprit d'équipe et envie de vous mettre au service des autres pour des missions de secours d'urgence.
- Si vous êtes nouvellement arrivé dans la commune et étiez dans une autre section.

Alors rejoignez-nous et devenez
SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES.

Vous pouvez contacter le chef de section
Rémy MAHLER au 06 06 63 09 24

Nous regrettons que la distribution des calendriers nous a une nouvelle fois empêché de vous rencontrer.

Cette année, les traditionnelles festivités de l'amicale : les flâneries nocturnes, les cochonnailles et la 2^{ème} édition de la HOPLA RACE ont une nouvelle fois dues être annulées, en raison de la pandémie de COVID 19. Dès que la crise sanitaire le permettra, l'amicale reprendra ses différentes manifestations.

UN GRAND MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !

Pour une intervention rapide et efficace des pompiers, n'oubliez pas de préciser votre adresse exacte et la nature de sinistre. Ne raccrocher que lorsqu'on vous y autorise.

NOS ASSOCIATIONS

LE FOOTBALL CLUB D'ALTECKENDORF



La saison 2020/2021 a été une saison blanche pour le FC Alteckendorf et pour le football amateur. En effet, les matchs de compétitions se sont brusquement arrêtés à mi-saison pour la raison que vous connaissez tous : le coronavirus. Nous n'avons donc pas pu aller au bout de notre Championnat de District 3 Groupe A. Le FC Alteckendorf s'est tout de même maintenu à ce niveau de compétition.

Au niveau extra sportif, le club a pu organiser son Marché aux Puces en mettant en place toutes les recommandations de la commune en matière de sécurité et d'hygiène. Cette manifestation est essentielle et primordiale pour la vie et la pérennité du club. Le Marché aux Puces a eu un franc succès comme chaque année, avec beaucoup de stands, de visiteurs et un temps très agréable. Le FCA remercie ainsi la commune de nous avoir permis d'organiser notre Marché aux Puces mais aussi les bénévoles, les joueurs qui œuvrent au bon fonctionnement du club.

Nous avons pu commencer la nouvelle saison 2021/2022 fin Juillet, avec comme entraîneur Mr Mani-Jean Alix reconduit dans ses fonctions. Nous avons pu construire une deuxième équipe cette saison, car beaucoup de joueurs avaient hâte de pouvoir reprendre leur sport favori.

Nous souhaitons remercier les partenaires et sponsors qui contribuent à la vie du club, par le biais de

dotations, jeu de maillots, matériel... En effet pour la pérennité du club nous avons besoin de sponsors qui nous soutiennent, notamment dans la situation actuelle. Nous remercions également le Conseil Municipal d'Alteckendorf qui est à l'écoute de nos besoins et qui nous soutient. Cette année 2021 le terrain du FCA a fait peau neuve. En effet le coup d'envoi des travaux a été lancé début Mars 2021, une entreprise spécialisée dans les sols sportifs a été choisie pour remettre à niveau l'ancienne pelouse.

Nouveauté 2022 : le FCA va organiser le 19 Mars 2022 une Soirée Saint-Patrick : ambiance, joie de vivre et convivialité assurée. L'ensemble des informations vous sera très prochainement communiquées.

Les joueurs du FCA tiennent aussi à remercier les supporters qui viennent assister aux rencontres à domicile comme à l'extérieur. Le FC Alteckendorf vous remercie de votre soutien et vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Vive le football et Vive le FC Alteckendorf.

Contact Contact :

Président : Jean -Pierre HOLLNER
06 89 18 42 71

Secrétaire : Vincent KLAUSS
06 31 42 70 95

NOS ASSOCIATIONS

LES FRISSENS DE LA DANSE

Adieu 2021, bonjour 2022, que nous réserveras-tu ?

Si la saison passée a été plutôt décevante concernant le nombre de cours dispensés : 5 avant le confinement automnal, 4 après le confinement et 8 mois de pause ; cette saison est hélas mise entre parenthèse car suspension des cours officiels.

Les Frissons de la Danse gardent pourtant et malgré tout, l'espoir et la foi d'un changement de cap des mesures sanitaires en 2022.

L'incertitude du lendemain est toujours présente soit, mais une lueur, une lumière brille au loin. Nous y croyons.

Ce qui compte pour Brigitte et Hubert, les enseignants, c'est de rester unis. Ils n'acceptent aucune division, ni au sein de leurs connaissances (amis, voisins, famille, collègues...), ni au niveau de leurs élèves. Tout le monde a accès aux cours de danse ou personne.

L'histoire ne doit pas se répéter. Le privilège n'est pas du tout envisageable. Chacun a droit au respect, à la joie, à la bienveillance, à l'amour, à la vie tout simplement.

N'oublions jamais cela. Ne laissons jamais rien, ni personne changer ça.

Une splendide année 2022 pleine de rebondissements positifs vous souhaite de tout cœur toute l'équipe du Club de Danse d'Alteckendorf.

Photos souvenir d'une belle soirée dansante de fin de saison 2014 sur le thème « LA VIE EN ROSE », quelle coïncidence !



Contact : Brigitte HEUSSLER 03 88 51 96 80

PILATES...

« Dominique kinésithérapeute dispense tous les lundis soirs à 17h30 des cours de Pilates accessibles à tous les niveaux... »



Dominique HERRMANN : 06 61 44 23 14

NOS ASSOCIATIONS

CLUB DE GYMNASTIQUE D'ALTECKENDORF (GEA)



Une fois encore cette année 2021 a été mouvementée. Elle a commencé comme la précédente avait fini, avec des séances de sport réalisées plus ou moins avec assiduité à domicile !

Mais avec le printemps, c'est avec grand plaisir que les adhérentes de la GEA se sont retrouvées au terrain de foot, gentiment mis à notre disposition par le club local, puis dans la cour de l'école, et enfin dans notre jolie salle polyvalente qui nous avait tant manqué ! Quel plaisir de se revoir, et de transpirer ensemble ! Et très vite, les muscles se sont réveillés et ont retrouvé leurs habitudes.

Après la traditionnelle trêve estivale, ce sont près de 30 adhérentes qui se donnent désormais rendez-vous chaque mercredi soir de 20h15 à 21h15.

Cette joyeuse troupe entraînée avec bonne humeur par notre coach sportive Aurore enchaîne renforcement musculaire, travail cardio, abdos, étirements...

N'hésitez pas à nous rejoindre, il reste encore de la place pour découvrir des séances aussi variées que dynamiques ! Mais attention vous risquez de devenir vite accros !!



Contact :
Sylviane KLEIN 06 17 68 50 72

Sylviane KLEIN

ASSOCIATION DES ARBORICULTEURS D'ALTECKENDORF ET ENVIRONS

Notre association n'a pu effectuer au courant de cette année 2021 les activités programmées : cours de taille, exposition de fruits et soirée d'information. Les conditions sanitaires étant toujours d'actualité.

Espérons que pour l'année à venir, les conditions vont s'améliorer et que nous pourrons à nouveau suivre notre programme.

Une pensée émue pour notre présidente Yvonne TUGEND, membre de notre association depuis l'année 2015, qui nous a quitté en septembre dernier.

Nous faisons appel à des personnes bénévoles d'Alteckendorf, motivées et aimant la nature, pour rejoindre notre association et ainsi contribuer à la continuation de celle-ci. Et par la suite éventuellement renforcer le comité dont les membres œuvrent depuis des années.



L'association des arboriculteurs
d'Alteckendorf et environs
vous souhaite une
Belle Année fruitière 2022.



Bernard RIEHL

NOS ASSOCIATIONS

LES MARCHEURS DU LUNDI



Après un début d'année perturbé par la crise du COVID, les marches du lundi ont retrouvé leur rythme de croisière à la grande satisfaction des marcheurs.

C'est ainsi qu'une vingtaine de marcheurs se retrouvent à 8h30 pile, pour une marche d'environ 2 heures après quelques exercices, pour chauffer les articulations et les muscles engourdis.

Cette année a été aussi l'occasion de faire 2 sorties (culturelles) ponctuées par un repas, une au printemps et une en automne.

Celle du printemps fut consacrée au 150^{ème} anniversaire de la guerre de 1870. C'est par un temps pluvieux que les 23 participants suivirent le guide sur le circuit des Turcos tirailleurs Algériens envoyés au front pour arrêter l'offensive des Allemands. Une halte aux principaux monuments, le guide nous fournissait toutes les explications sur cette bataille particulièrement meurtrière. Celle d'automne fut consacrée au circuit du Reiherwald entre Bouxwiller et Uttwiller. Ce circuit nous permet de découvrir des endroits insolites tels que l'arbre éléphant, un reste du grand chêne arbre mort depuis la tornade de 1968, et puis le sentier des amoureux, lieu des rendez-vous galants, dans la première moitié du XX^e siècle, comme en témoigne les inscriptions gravées dans l'écorce de certains hêtres.

Après l'effort le réconfort, les 30 participants se retrouvèrent dans un restaurant de la région.

Avis aux amateurs.



Les marcheurs du lundi vous souhaitent de bonnes fêtes de Noël et une Bonne et Heureuse année 2022.

VIE COMMUNALE

IL FAIT BON VIVRE A ALTEKENDORF

La cérémonie du 14 juillet



Les journées de travail

Travaux d'aménagement
au city-stade
le 03 avril 2021



NOS ASSOCIATIONS

Travaux de préparation pour la création d'une ceinture verte le 20 novembre 2021

Lors de cette journée de travail c'est une trentaine d'arbres morts qui ont été enlevés avec les racines. Dès l'automne prochain de nouvelles plantations seront réalisées à cet endroit.



Célébration des naissances

Nous avons eu la joie de planter face à l'aire de jeux les dix premiers arbres de notre Parc des naissances pour célébrer les nouveau-nés de 2020 ainsi que ceux nés jusqu'au 30 septembre de cette année.

Chaque année à cette même période, la commune plantera des arbres pour les nouvelles naissances. Deux essences d'arbres ont été choisies pour ce premier événement : **le bouleau pour les garçons** (symbole du renouveau), **le ginkgo biloba pour les filles** (symbole de sérénité et d'amour).

Cette célébration s'est achevée autour d'un verre de l'amitié en présence des familles. L'équipe municipale se réjouit de voir s'épanouir ces enfants et leur arbre au sein de la commune.



Premières plantations dans le parc des naissances



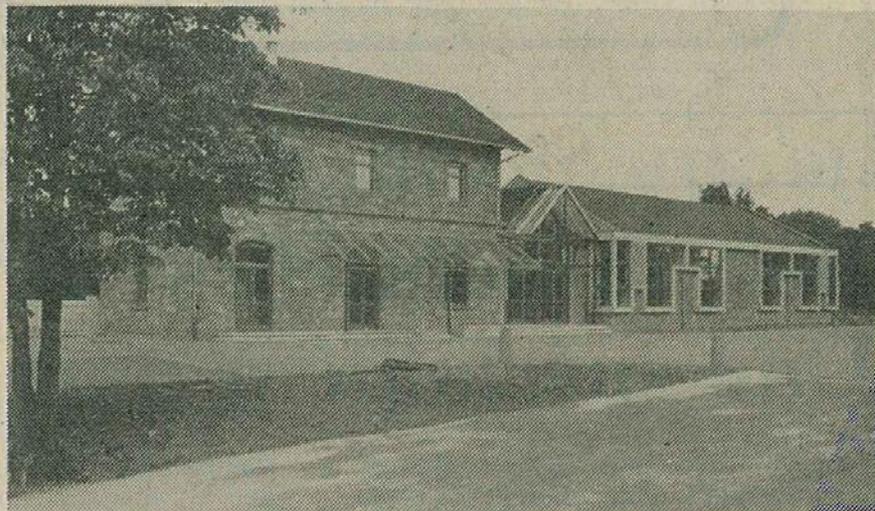
A ALTECKENDORF

Inauguration de l'ensemble polyvalent

Alteckendorf possède désormais son propre ensemble polyvalent. La création de ce complexe sportif, social et culturel répond à un besoin collectif et contribue à l'épanouissement des habitants de la localité.

L'inauguration de ce centre marque une nouvelle étape et renforce la vie associative du village.

De nombreuses personnalités locales ont répondu à l'invitation de M. Georges SCHULTZ, maire d'Alteckendorf, qui a exprimé toute sa gratitude à l'ensemble de la population pour avoir mis tout leur cœur et leurs efforts au service de la collectivité. La réalisation de cette salle polyvalente est un bel exemple de solidarité.



(—)

Le dynamisme de la municipalité, le concours de nombreux organismes et de l'ensemble des

habitants ont largement contribué à la réussite de cette heureuse initiative.



Ho Ho Ho

CHARAD'ONS UN PEU À NOËL !

1 - Mon premier est une consonne, mon deuxième est une note de musique, mon tout s'offre à Noël.
— — —

2 - Mon premier se trace souvent avec un crayon et une règle, mon deuxième veut dire « non » en anglais, mon tout transporte le Père Noël.
— — —

3 - Mon premier est une plante que l'on cueille souvent à Noël, mon deuxième est un préfixe qui indique une répétition, mon troisième veut dire « pays » en allemand, mon tout décore les sapins de Noël.
— — —

4 - Mon premier est un synonyme de « morceau », mon deuxième est une consonne, mon tout s'allume à Noël.

5 - Mon premier est une voyelle, mon deuxième est une couleur, mon tout est une saison.
— — —

6 - Mon premier est un possessif féminin, mon deuxième se mange à tous les repas, mon tout est un des symboles de Noël que les enfants prennent plaisir à décorer.
— — —

7 - Mon premier veut dire « non » en anglais, mon deuxième est un pronom personnel féminin, mon tout se fête le 25 décembre.
— — —

8 - Mon premier est un appareil qui sonne le matin, mon deuxième est un pronom personnel souvent équivalent à « nous », mon tout est le nom donné au soir de Noël.

STRASBOURG-CAMPAGNE

Quand une gare se transforme en ensemble polyvalent

A Alteckendorf, la population est intimement associée à l'inauguration de samedi

Alteckendorf, localité comptant - au dernier recensement - 661 habitants, possède désormais sa salle polyvalente. Ou plutôt un ensemble polyvalent. Car l'on n'y est pas allé par quatre chemins quand la municipalité avait décidé, il y a un peu plus de deux ans, de réaliser l'ensemble sportif, social, culturel, qui a fait défaut dans la commune où la jeunesse ne demandait pas mieux que de s'épanouir. Où un club du 3^e âge est très actif.

La municipalité du maire Georges Schultz n'a pas hésité quand, les diverses gares de la ligne de Strasbourg à Sarreguemines fermant, celle d'Alteckendorf était à son tour mise en vente. Le dernier chef de gare était M. Sorg et l'acquisition de la gare se fit en juillet 1983. Dès le mois d'août, le permis de construire était introduit, car cette gare devait devenir, telle a été la décision de la municipalité, une partie de l'ensemble polyvalent.

« Un ensemble polyvalent répondant à un besoin collectif », nous a expliqué M. Georges Schultz. « Sans restaurant, sans salle de réunion, ni pour les jeunes ni pour les anciens, nous ne pouvions ne pas saisir une telle chance, la gare se situant à proximité de terrains pouvant eux aussi être acquis. » Dès le mois de janvier 85, l'Association sports et loisirs était créée à son tour, et chargée sous la présidence de Michel Matter, de la gestion du futur ensemble.

Et l'on s'est mis au travail. La main-d'œuvre bénévole n'a fort heureusement pas manqué. Après l'achat il fallait démolir le hangar à marchandises. Puis fut entreprise la construction de la grande salle, attenante à l'ancienne gare, elle conservée. Parallèlement à cette construction (300 m²), l'on réalisa la cuisine, les sanitaires, les vestiaires pour deux équipes de football et pour l'arbitre, avec douches.

Le social, le culturel, mais aussi le sportif

Car entre-temps s'était aussi créé un club de football. « Un tel club a fait cruellement défaut à Alteckendorf », ajoute le maire Schultz. « Quelque vingt-cinq jeunes du village pratiquaient dans des clubs de la région. Ils n'ont pas demandé mieux que de jouer chez eux ». C'est ainsi que le club avait engagé au dernier championnat une équipe première, une réserve, une équipe de pupilles et une autre de minimes. C'est dire que l'avenir du football est assuré à Alteckendorf.

Qui dit football dit terrain de football. Dans le même ordre d'idées la municipalité s'est penchée sur l'aménagement d'un stade situé à deux pas de la salle polyvalente. Il vient d'être ensémené, mais ne pourra être praticable que l'année prochaine. En attendant, les quatre équipes évoluent sur un terrain provisoire.

La vaste et accueillante salle polyvalente a été utilisée officiellement, et pour la première fois, pour une réception offerte à tous ces bénévoles qui, durant de longs mois, ont travaillé, transpiré, donné le meilleur d'eux-mêmes à la construction et à l'aménagement du bâtiment.

Plus de 2000 heures bénévoles

Et le maire Schultz de déclarer, ce soir-là : « Aujourd'hui c'est la fête des bénévoles, la fête de ces gens qui ont donné de leur temps précieux à la collectivité, action rare de nos jours, où la vie trépidante, la vitesse, le stress et l'énervernement prennent le pas sur la vie familiale, collective ou associative ».

Ces bénévoles y ont consacré plus de 2000 heures et ont fait réaliser à la commune une

économie de 500 000 F. « Cette somme représente environ ce que rapporte, à la commune, la taxe foncière bâtie, la taxe foncière non bâtie, la taxe d'habitation et la taxe professionnelle réunies durant deux années », ajoute M. Schultz.

Le coût de l'opération ? Le maire d'Alteckendorf vous soumet des comptes précis. « Les dépenses totales, achat de la gare compris, sont de 2,3 millions de francs. A la charge de la commune : 990 000 F. Nous avons en effet bénéficié d'importantes subventions, du département, de la Région, de la CAF, de prêts sans intérêts (CRAV) et d'une dotation d'équipement de l'Etat, plus la récupération de la TVA ».

Dores et déjà le 3^e âge possède des locaux neufs, fonctionnels; la Société de gymnastique féminine que dirige Mme Léa Fischbach, a pu s'installer, et l'animation sociale, sportive et culturelle, a déjà pris possession de locaux qui répondent entièrement à tout ce qu'une population rurale peut exiger. Et que l'on visitera samedi prochain à l'occasion des portes ouvertes allant de pair avec l'inauguration officielle.

Samedi: La fête de toute la population

Si les travaux de finition sont en effet encore en cours à l'intérieur du bâtiment, tout comme à l'extérieur, où la commune a également acquis des terrains faisant désormais partie de l'ensemble polyvalent, tout sera fin prêt samedi.

De nombreuses personnalités sont annoncées pour l'inauguration, fixée à 15 h: Le président du Conseil régional et celui du Conseil général, MM. Rudloff et Hoeffel; le député de la circonscription et le conseiller général du canton, MM. Durr et Albert Schott; le sous-préfet bien entendu, M. Barth; les représentants des organismes ayant participé financièrement, ceux de la SNCF.

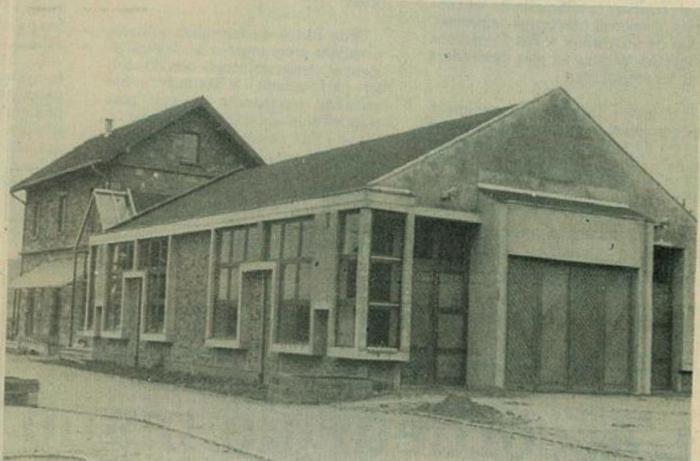
« Nous serons heureux, très heureux, d'accueillir toutes ces personnalités pour l'inauguration de samedi », a conclu le maire Georges Schultz. « Et nous serons heureux, très heureux, d'accueillir toute la population, et parmi elle tous ces bénévoles, hommes et femmes, qui ont contribué à la réussite de l'opération, l'outil à la main, sacrifiant leur temps, sur le toit, sur une échelle, ou sur le terrain de football, à l'intérieur de ce qui, aujourd'hui, est devenu la « petite salle », ou les vestiaires, ou la cuisine, ou encore les sanitaires. Sans pour autant oublier les dames, toujours disponibles pur la dernière finition, dont la netteté des lieux ».

Samedi après-midi ce sera, lors de l'inauguration de l'ensemble polyvalent, leur fête. Ainsi l'a voulu la municipalité. Et c'est très bien ainsi.

Joseph Elmerich



Avant... Une gare SNCF de la ligne Strasbourg — Sarreguemines.



STRASBOURG-CAMPE

Alteckendorf

Inauguration de l'ensemble polyvalent

Quand la salle d'attente devient salle de réunion

« Cette journée restera dans nos annales municipales comme une date à retenir, non seulement parce que nous y fêtons l'aboutissement heureux de presque deux ans d'efforts, mais aussi parce que notre satisfaction est plus grande d'être partagée par tant de personnalités ». C'est par ces mots que le maire d'Alteckendorf, M. Georges Schultz, a accueilli samedi après-midi l'assistance nombreuse qui s'était rassemblée pour l'inauguration de la salle polyvalente. Et le parterre de personnalités était élogieux pour la petite commune: M. le sous-préfet chargé de l'arrondissement de Strasbourg-Campagne, MM. les présidents du Conseil régional et du Conseil général, M. le député, M. le conseiller général, M. le directeur du Service départemental d'aménagement et d'urbanisme, M. l'inspecteur départemental de la jeunesse, des sports et des loisirs, M. l'ingénieur, chef de section de la SNCF, MM. les maires des communes avoisinantes et de nombreux fonctionnaires en poste dans le canton.

Il faut dire, et tous les orateurs l'ont souligné, que la réalisation de cette salle polyvalente est exemplaire, originale et courageuse. Elle a été possible grâce au dynamisme de la municipalité, au concours des instances départementales et régionales, des différentes administrations concernées, et aux nombreux bénévoles qui ont travaillé pendant deux ans à cette réalisation. Il faut aussi louer le travail remarquable des architectes, Mme Samyn et M. Roos, qui ont su transformer avec ingéniosité l'ancienne gare en un ensemble très fonctionnel. Après avoir coupé le ruban traditionnel, les personnalités ont pu visiter les différentes installations: Vestiaires sportifs, petite salle de réunion avec bar, là où se trouvait la salle d'attente, cuisine collective très complète et, le plus important, la grande salle qui a été construite à l'emplacement de l'ancien hangar à marchandises.

« Cette inauguration marque le terme de la première étape », a conclu le maire, « maintenant, c'est aux animateurs locaux et aux sociétaires des diverses associations existantes ou futures d'utiliser pleinement ces installations. Cette salle est désormais la leur. Je la place sous leur sauvegarde. Elle est leur bien, il leur appartient de veiller à son respect. Son existence, son rayonnement sont entre leurs mains. Mais je leur fais entière confiance ».



M. Daniel Hoeffel, président du conseil général, coupe le ruban. On reconnaît à ses côtés (de gauche à droite) MM. Schultz, maire d'Alteckendorf, Barth, Sous-Préfet, Schott, conseiller général, Durr, député et Rudolff, président du conseil régional.



Un public nombreux se pressait dans la grande salle au moment des discours officiels. (Photo: ...)

Réponses à aux charades dans l'ordre : 1/ cadeau (k-do) – 2/ traineau (trait-no) – 3/ guirlande (gui-re-land) – 4/ bougie (bout – j) – 5/ hiver (i – vert) – 6/ sapin (sa – pain) – 7/ Noël (no – elle) – 8/ Réveillon (réveil – on)

Conception : ARS Grand Est - Illustrations : © Marshmallow Muffins, Erika 9796 & Gains - AdobeStock.com - NE PAS LUTER SUR LA VOIE PUBLIQUE

CONTRE LA COVID-19, LA GRIPPE ET TOUS LES VIRUS DE L'HIVER : JE CONTINUE À RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES !



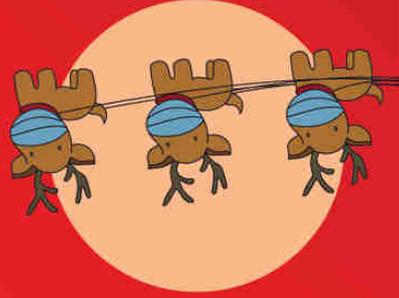
Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



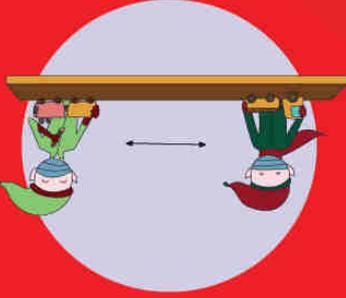
Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Porter un masque quand la distance de 2 mètres avec les autres ne peut pas être respectée et dans les lieux où il est obligatoire



Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour



Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres



Joyeux Noël

Meilleurs Vœux

et une très

Bonne

Année 2022 !